

**COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
2023-012**

Le 11 avril deux mil vingt-trois à 19 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de FLAVIAC se sont réunis, sous la présidence de Michel CONSTANT, Maire, salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Convocation : 04/04/2023
Membres en exercice : 15
Membres présents : 09
Nombre de votants : 12

Présents : BERNARD Françoise, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, CORRAL Manuel, FELCE Lydie, FRENAY Bernard, HILAIRE Valérie, RASCLARD Muriel, ROCARPIN Nelly.

Excusé(e)s :

Pouvoir(s) : BEAL Gérard à HILAIRE Valérie, SOUVIAT Benjamin à CORRAL Manuel, VEY Gaëlle à RASCLARD Muriel.

Secrétaire de Séance : CORRAL Manuel

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF M57 – ANNÉE 2023

M le Maire cède la parole à Mme Françoise BERNARD, 1^{ère} adjointe, déléguée aux finances qui présente et commente le Budget Primitif M57 au titre de l'année 2023

Elle expose les principaux éléments dudit budget :

La section de Fonctionnement s'équilibre à 1 102 084.00 €

La section d'Investissement s'équilibre à 1 036 599.00 €

Chaque section est présentée par chapitre.

A) Section de fonctionnement	
DEPENSES	
Chapitre 011 (charges à caractère général)	339 500.00 €
Chapitre 012 (charges de personnel)	413 550.00 €
Chapitre 014 (atténuation de produits)	14 300.00 €
Chapitre 65 (autres charges gestion courante)	100 400.87 €
Chapitre 66 (charges emprunts)	26 000.00 €
Chapitre 67 (charges exceptionnelles)	500.00 €
Chapitre 68 (Dotations provisions)	2 000.00 €
Chapitre 023 (virement section investissement)	190 445.39 €
Chapitre 042 (dotation aux amortissements)	15 387.74 €
Soit un total de	1 102 084.00 €
RECETTES	
Chapitre 002 (résultat reporté)	164 733.13 €
Chapitre 013 (atténuation de charges)	3 000.00 €
Chapitre 70 (produits des services)	59 150.00 €
Chapitre 73 (impôts et taxes)	240 400.00 €
Chapitre 731 (Fiscalité locale)	350 000.00 €
Chapitre 74 (dotations – participations)	261 000.00 €
Chapitre 75 (autres produits – immeubles)	20 800.00 €
Chapitre 77 (produits exceptionnels)	1 000.87 €
Chapitre 78 (reprise amortissement, dépréciations prov.(semi-budgétaire))	2 000.00 €
Soit un total de	1 102 084.00 €

B) Section d'investissement

DEPENSES	
Chapitre 001 (solde d'exécution négatif reporté)	92 498.05 €
Chapitre 10 (Taxe d'aménagement)	1 500.00 €
Chapitre 16 (remboursement emprunts)	63 250.00 €
Chapitre 20 (frais d'études)	11 700.00 €
Chapitre 204 (IC : biens mobiliers, matériel)	12 000.00 €
Chapitre 21 (immobilisations corporelles)	228 000.95 €
Chapitre 23 (avances versées commandes immo.incorp.)	300 000.00 €
Chapitre 041 (opérations patrimoniales)	300 000.00 €
Restes à réaliser	27 650.00 €
Soit un total de	1 036 599.00 €
RECETTES	
Chapitre 10	144 048.87 €
Chapitre 13 (subventions)	41 591.00 €
Chapitre 16 (emprunt)	345 126.00 €
Chapitre 021 (virement section fonctionnement)	190 445.39 €
Chapitre 040 (opération d'ordre en section)	15 387.74 €
Chapitre 041 (opérations patrimoniales)	300 000.00 €
Restes à réaliser	- €
Soit un total de	1 036 599.00 €

Mme BERNARD ajoute que la Commission des Finances a procédé à l'examen de ce projet de budget primitif pour l'exercice 2023 lors de sa séance du 27 mars dernier et n'a pas émis de réserves.

Mr Le Maire soumet ensuite au vote du Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2023 ainsi exposé.

Après en avoir délibéré et statué, Le Conseil Municipal,

Par 09 voix POUR, 0 voix CONTRE et 03 ABSTENTIONS

APPROUVE, chapitre par chapitre, le BUDGET PRIMITIF 2023 tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Michel CONSTANT,
Maire de Flavias



CORRAL Manuel
Secrétaire de séance

